



## Communiqué de l'Intersyndicale

### CGT – FSU – SUD Éducation

Les assemblées générales des personnels et des étudiants de l'UT2J ont dénoncé les interdictions de manifestations et les violences policières qui se sont produites à Toulouse depuis les mobilisations contre la construction du barrage de Sivens et en hommage à Rémi Fraisse, tué par la gendarmerie dans la nuit du 25 au 26 octobre.

Elles réclament l'amnistie des condamnés et la relaxe des inculpés des manifestations des 1<sup>er</sup> et 8 novembre.

Enfin, elles ont appelé à participer massivement jeudi 4 décembre prochain à 13h, devant le Tribunal de Grande Instance de Toulouse, au rassemblement de soutien aux personnes interpellées lors des manifestations des 1<sup>er</sup> et du 8 novembre puis inculpées, dont un étudiant en L2 Histoire de l'art et archéologie de l'UT2J, qui passent en procès ce jour-là.

***Les syndicats Sud-Education, FSU et CGT FERC-Sup, de l'UT2J se joignent à cet appel à se rassembler devant le TGI jeudi 4 décembre à 13h.***